

LA QUESTION DU PROTECTIONNISME

Coutiez Dimitri

Cette note vise à établir les principes prévalant quant aux concepts de libre-échange et de protectionnisme, à examiner les effets sur l'économie de ces deux politiques et enfin à proposer différentes formes de mises en œuvre d'une politique protectionniste.

1. Quelques définitions pour mieux comprendre

Le libre échange :

Le libre-échange est une doctrine de politique économique qui propose la suppression des barrières douanières, ou toute autre forme de contrainte, mises en place par des Etats et susceptibles de « gêner » les relations commerciales entre entreprises.

Le protectionnisme :

Le protectionnisme est une doctrine de politique économique qui vise, pour l'Etat qui le met en œuvre, et ce via plusieurs instruments législatifs, à protéger son économie en décourageant les importations et, accessoirement, à favoriser l'exportation.

Système économique :

Il s'agit de la manière dont on produit une richesse et de la manière dont on répartit cette richesse.

Croissance économique :

Dans le contexte particulier d'une population alphabétisée (ce qui devrait être le cas de pratiquement l'ensemble de la planète aux alentours de 2050), la croissance d'une économie dépend de deux facteurs principaux : d'une part, la capacité technologique et donc la capacité d'une économie à augmenter l'offre de services ; d'autre part, sa capacité à absorber les gains de productivité via une gestion, à la hausse, de la demande.

2. Conséquences de ces politiques : points de vue historiques

Le libre échange

La doctrine du libre-échange est basée sur le principe de « spécialisation ».

Par l'effet du marché, laissé libre de contrainte, les nations et les entreprises vont naturellement se spécialiser sur ce qu'elles font de mieux, et de moins cher. Et ce, au bénéfice de tous. C'est la liberté des échanges qui fait que la production de richesses devient optimale, au niveau des Etats et donc, de manière globale.

Grâce à leurs exportations de produits sur lesquels ils sont performants, les Etats dégagent les moyens d'importer les autres produits, eux aussi fabriqués au prix le plus juste.

Théoriquement donc, tout le monde y gagne.

Le protectionnisme

Le principe du protectionnisme vise donc à protéger l'industrie d'un Etat en limitant les effets de la concurrence internationale sur son industrie. Cette politique vise aussi, indirectement, à protéger la demande interne d'un Etat.

Le protectionnisme est fondamentalement attaché, en tout cas dans ses effets, à la théorie keynésienne. La production doit, dans un territoire donné, pouvoir y être consommée.

Contrairement au libéralisme, qui part du principe que toute production trouvera ses débouchés, le keynésianisme se base essentiellement sur la consommation. Le moteur de l'économie, c'est la capacité d'absorber la production. Il faut donc que la population concernée ait les moyens d'acquérir les biens produits.

La conséquence directe de l'application d'une politique keynésienne, c'est une répartition plus « équilibrée » des richesses, en faveur de la rémunération du travail directement ou indirectement, notamment à travers le système de protection sociale que ce facteur finance.

La production, par définition, précède la consommation. Si celle-ci doit être écoulee, il faut que la consommation soit anticipée, ou en tout cas impulsée. D'où le rôle fondamental joué par l'état dans ce système politique. C'est l'état qui, principalement via sa dette, permet cette anticipation.

Plus une société est alphabétisée, plus elle produit. Mais plus elle produit, plus il faut de débouchés pour écouler cette augmentation de productivité. Il faut donc réussir à élargir la demande. Il faut donc que les gains de productivité soient répartis sur l'ensemble de la population afin que puisse être augmentée de manière significative la demande.

A contrario, dans un système de libre-échange, il faut que les coûts de production soient le plus bas possible, afin de pouvoir être concurrentiels sur les marchés internationaux, et donc que la demande soit comprimée.

En effet, dans un contexte de libre-échange, les facteurs « travail » et « capital » sont directement en concurrence au niveau mondial. Les travailleurs peu qualifiés en Occident, facteur rare (donc cher), sont en concurrence avec les travailleurs qualifiés du tiers monde, facteur abondant (donc peu cher). Les premiers sont donc directement victime d'une réallocation de la production en « faveur » des seconds.

Au niveau global, mondial donc, la demande ne peut donc être que structurellement déficitaire. De facto, la production ne trouve pas suffisamment de débouchés, ce qui génère une compression des coûts...

Le libre-échange permet une meilleure captation de la richesse produite. Globalement, la richesse produite est moindre (puisque toute la production ne trouve pas de débouchés), mais la partie captée par la classe dirigeante est plus importante.

Dès lors, la mise en place de mesures protectionnistes pourrait avoir pour effet d'assurer une meilleure répartition des revenus entre capital et travail et donc, de facto, de permettre une réduction du temps de travail.

Point de vue historique

Historiquement, et contrairement aux idées reçues, le libre-échange n'a pratiquement jamais été mis en œuvre, si ce n'est récemment, et singulièrement depuis le traité de Maastricht et l'instauration de la monnaie unique européenne.

Le niveau des échanges internationaux sont, proportionnellement, à peine plus intense qu'à la veille de la Première guerre mondiale. Mais à cette époque, c'est le protectionnisme qui prévalait et les biens exportés constituaient une forme de « surplus » qui permettaient de dégager des plus-values via la balance commerciale et de réaliser des investissements publics.

Les décollages économiques des 19^{ème} et 20^{ème} siècles se sont tous réalisés dans un contexte de protectionnisme.

3. Les formes de protectionnisme

Différentes formes de protectionnisme existent. Elles sont au nombre de trois même si, historiquement, le protectionnisme a été mis en œuvre de deux manières :

- En laissant « flotter » la monnaie : en jouant à la baisse sur la monnaie, on favorise les exportations et on défavorise les importations.
- En fixant des droits de douanes : on taxe les importations, ou certaines catégories d'importations, afin de corriger les coûts de production en regard de ceux du pays importateur.

Une troisième forme existe mais elle n'a jamais été - en tout cas explicitement - mise en place. Il s'agit d'un protectionnisme qui peut avoir un effet positif sur les travailleurs des pays importateurs mais aussi sur ceux des pays exportateurs.

Il s'agit de fixer des normes de production aux importations. Ces normes pourraient viser les formes de travail ou les normes environnementales.

Par exemple : toute importation doit avoir été fabriquée par des travailleurs ayant un minimum de protection sociale (en cas de maladie ou d'accident), de droits syndicaux, et de droits à la pension. Ou encore : toute production doit respecter des procédés de fabrication émettant un pourcentage déterminé de déchets, ou ne pas excéder la production de d'un nombre précis de tonnes de CO2...

On peut cependant s'interroger légitimement sur la faisabilité de cette troisième forme de protectionnisme mais aussi sur la volonté politique de l'appliquer.

En effet, elle implique de devoir déterminer des minima sociaux et environnementaux et ce, au niveau mondial - ce qui est avant tout une question et un débat politique et économique à mener, sans oublier la dimension culturelle d'une telle question - mais aussi les conditions d'un contrôle à mettre en place pour vérifier leur respect.

Bibliographie

- ✓ **Todd**, Emmanuel. *L'illusion économique*. Paris, 1998.
- ✓ **Blairoch**, Paul. *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*. Paris, 1993.
- ✓ **Sapir**, Jacques. *Les trous noirs de la science économique*. Paris, 2000.
- ✓ **Fontaine**, Francis. *La mondialisation pour les nuls*. Paris, 2010

